

BUSSY - SAINT GEORGES À MARNE LA VALLÉE, OU UN URBANISME PAR IMAGES

BUSSY SAINT-GEORGES EN MARNE LA VALLÉE, O EL URBANISMO POR IMÁGENES

BUSSY SAINT-GEORGES IN MARNE LA VALLÉE, OR THE CENTRALITIES LIKE AN ICON

Federico FERRARI*

RESUMÉ

L'histoire récente de Bussy Saint-Georges, l'une des douze communes qui composent le "secteur 3" de la Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée, peut être considérée emblématique de la façon dont le grand projet de l'État de créer une série de nouvelles centralités en Île-de-France a dû se confronter à la résistance des territoires. Cependant, Bussy n'a pas été caractérisée par l'immobilisme dont ont fait preuve les autres communes du Secteur 3. Elle représente plutôt l'histoire de comment les élus locaux, en utilisant de façon démagogique le thème du « local » incarné par des formes architecturales néo-traditionalistes, ont réussi à s'imposer face au pouvoir central. Le concept originnaire de "nouvelles centralités" qui animait le projet de l'Etat, réduit à une image de soi-même, a été perverti en une série de micro-centralités souvent autoréférentielles et déconnectées de toute logique métropolitaine ou régionale.

Mots-clés: villes nouvelles, image, icône, populisme, néo-traditionalisme, démagogie.

RESUMEN

La historia reciente de Bussy Saint-Georges, uno de los doce municipios que componen el "sector 3" de la Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée, puede ser considerada emblemática en tanto en cuanto el gran proyecto de Estado de crear una serie de nuevas centralidades en Île-de-France ha debido enfrentarse con la resistencia de los territorios. Sin embargo, Bussy no se ha caracterizado por el inmovilismo que han practicado los otros municipios del Sector 3. Su caso representa más bien la historia de cómo los políticos locales, utilizando demagógicamente el tema de "lo local" encarnado por formas arquitectónicas neotraditionalistas, han conseguido imponerse sobre el poder central. El concepto originario de "nuevas centralidades" que guiaba el proyecto del Estado, reducido a una imagen de sí mismo, ha sido pervertido en una serie de micro-centralidades a menudo autorreferenciadas y desconectadas de toda lógica metropolitana o regional.

Palabras clave: nuevas ciudades, imagen, icono, populismo, neotraditionalismo, demagogia.

* Federico Ferrari (federico.ferrari@polimi.it) es Doctor Arquitecto, Profesor Adjunto de Historia de la Ciudad y del Territorio en el Politecnico di Milano, Italia. En 2011-2012 ha sido investigador de post-doctorado en el Lab'Urba del IUP -Institut d'Urbanisme de Paris- en l'Université Paris Est, Créteil, Francia.

ABSTRACT

Bussy Saint Georges is one of the twelve municipalities making up the « secteur 3 » of the new town of Marne-la-Vallée. Its recent history can be considered emblematic of how the State great project of creating new centralities in Ile-de-France (villes nouvelles) had to face the resistance of territories. However Bussy hasn't been characterized by the ultraconservative policy, typical of the neighboring municipalities. It represents instead the story of how local councilors, by using demagogically the theme of the « local » embodied in a « neo traditional » architectural style, achieved to impose to a central government. The original concept of « new centralities » of the State project, reduced to an image of itself, has been perverted into a series of « microcentralities » , disconnected from any regional or metropolitan consistency.

Keywords: new towns, image, icon, populism, neo-traditionalism, demagogy.

Le projet de création en Île-de-France de nouvelles centralités, face aux problèmes de la conurbation parisienne de plus en plus congestionnée, date au moins du début du XX^e siècle et trouve une première proposition concrète dans le «Projet d'aménagement de la Région parisienne» d'Henri Prost en 1935 (Frey, 2004)¹. Une autre étape décisive pour la prise de conscience de l'importance d'un changement d'échelle de plus en plus régionale et territoriale, sera le célèbre «Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Région de Paris» de Paul Delouvrier en 1965². Cet ambitieux programme de «nouvelles centralités» en Île-de-France prévoyait la création de cinq agglomérations: Melun-Sénart, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines, Evry et Marne la Vallée.

Aujourd'hui, même le programme du Grand Paris lancé en 2007³, a évidemment tenu compte de cette histoire désormais très stratifiée de réflexions autour des nouvelles centralités dans la région parisienne: Marne la Vallée, l'une des cinq villes nouvelles⁴, a été baptisée récemment «pôle d'excellence du Grand Paris».

Bussy-Saint-Georges est l'une des douze communes qui composent le «secteur 3» de cette ville nouvelle. Cette «agglomération nouvelle» a été constituée par décret daté du 4 avril 1985⁵. Il s'agit du secteur à la surface la plus étendue (5600 ha) et il présente, par rapport aux deux autres secteurs formant la «périmétration» de Marne-la-Vallée, une série de particularités: un développement tardif, qui a eu lieu en grande partie à la fin des années 80, ainsi qu'une urbanisation de caractère inégal, concentrée majoritairement sur le territoire communal de Bussy-Saint-Georges. Les autres communes présentent aujourd'hui encore un caractère éminemment agreste, du fait de choix bien précis venant des administrations locales qui ont, de fait, empêché le développement cohérent de la ville nouvelle selon les projets originaux (Coudroy de Lille, 2012).

L'histoire de Bussy est emblématique de la façon dont le grand projet d'État qui consistait à créer une série de nouveaux centres en Île-de-France a dû se confronter à la résistance des territoires. En d'autres termes, de la manière dont l'État, à travers l'Établissement Public d'Aménagement (EPAMarne dans notre cas), organisme créé expressément pour gérer de manière centralisée le développement de la nouvelle agglomération, a été confronté à de multiples résistances. De plus, à partir de 1982, lors de la promulgation de la Loi Rocard qui conféra davantage de pouvoirs aux collectivités locales, ces résistances se sont bien souvent transformées en un véritable pouvoir d'interdiction. Cependant, l'histoire de Bussy-Saint-Georges n'a pas été caractérisée par l'immobilisme dont ont fait preuve les autres communes du

¹ Conçu entre 1928 et 1935 avec Pierre Remaury et Jean Royer.

² Le «schéma directeur» du 1965 est conçu et mis en place par les équipes de Paul Delouvrier. En ce qui concerne un encadrement général, v. «Construire la ville. L'urbanisme en Seine-et-Marne au XX^e siècle» (2007). La littérature sur les villes nouvelles est évidemment très ample: voir la bibliographie générale «Villes Nouvelles de France. 1968-1998», en «Urbanisme», supplément de Juillet-Aout 1998, n° 301. Pour une bonne synthèse, v. Ostrowetsky (2004).

³ Le projet a été annoncé par Nicolas Sarkozy le 17 septembre 2007, lors du discours d'inauguration de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine. Il s'agissait, selon Sarkozy, de lancer une consultation architecturale internationale pour travailler sur un horizon de vingt - trente ans. V. Panerai (2008), Subra (2009), Offner (2007).

⁴ En ce qui concerne en particulier Marne –La Vallée: Vite, P. (2002), Antoine, Baboulet, Bublex, Chabard, Dupin, Morel-Journel, De Smet (2009), Belmessous (2009), Berron (2005).

⁵ Nouvelle limite communale de Bussy-Saint-Georges. Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 15 octobre 1985 portant création d'une commune unique dans le périmètre d'urbanisation de l'agglomération nouvelle créée par le décret du 4 avril 1985 (1985). V. a., «Bussy Saint-Georges. Projets pour la ville» (1991).

Secteur 3. Elle représente plutôt l'histoire de la manière dont les élus locaux, du fait d'une série d'événements qui seront détaillés plus loin, ont réussi à s'imposer face au pouvoir central. Et donc de comment le concept de "centralité" qui animait le projet de l'Etat a été perverti en une série de micro-centralités souvent autoréférentielles et déconnectées de toute logique métropolitaine ou régionale.

En toile de fond de tout cela, nous assistons à l'émergence progressive des classes moyennes⁶, un acteur social qui va s'avérer décisif, de manière plus générale, pour tout le projet des villes nouvelles à partir de la fin des années 1960. Comme l'estime Cristine Bianchetti, dès la fin des années 1970, avec la crise de l'Etat Providence, "la classe moyenne est devenue la nouvelle élite" (Bianchetti, 2011, p. 27). Ce n'est pas un hasard si Albin Chalandon, Ministre de l'Équipement et du Logement entre 1968 et 1972, lors d'une conférence le 8 janvier 1970 s'exprimait ainsi à propos du programme de construction des villes nouvelles: "On doit (...) pouvoir permettre aux Français d'exercer une grande liberté, à savoir de choisir le mode de vie qui leur convient. Certains veulent vivre dans une vie traditionnelle avec la rue bruyante ; d'autres, au contraire, veulent vivre tranquillement, près de la nature en dehors de cette ville. Jusqu'à maintenant on a offert aux Français un seul mode de vie avec, comme on dit, les grands ensembles. Il faut maintenant leur offrir le choix, c'est-à-dire les deux modes de vie: la vie dans les centres denses et la vie dans la nature avec la maison individuelle" (Dagnau, 1978, p. 7).

Le lien étroit entre ces changements sociaux et la remise en question de l'image formelle –univoque et monolithique– du modernisme architectural représente comme on le sait le passage à ce qu'on appelle le postmodernisme, une notion qui cependant apparaît souvent floue, surtout, paradoxalement, dans le domaine où elle est née, à savoir l'architecture⁷. Les villes nouvelles françaises peuvent être considérées comme un cas paradigmatique: si nous regardons les formes esthétiques des villes nouvelles il sera impossible de déterminer une esthétique dominante. Leur caractéristique réside dans l'hétérogénéité formelle, opposée évidemment à la ville des "Trente Glorieuses", qui est une ville où, au contraire, l'espace public se construit comme la mise en scène d'une vérité publique (Secchi, 2000). Le thème des goûts individuels et de la liberté de choix, qui a fait suite à la démocratisation de la fin des années soixante, est décisif. Par ailleurs, il constitue un problème beaucoup plus complexe. En se limitant au domaine de l'urbanisme et de l'architecture, on pourrait plutôt parler d'un "tissu de dilemmes" (Dagnau, 1978, pp. 6-7): la tour ou le pavillon, la garniture jardin ou la dalle bétonnée, le futuriste ou le rustique, l'HLM en bandes verticales ou horizontales, le repli sur l'intime ou le communautaire, le fonctionnel ou l'esthétique. Et on pourrait continuer.

Bussy-Saint-Georges peut constituer un bon cas d'étude pour analyser la production d'un ensemble de micro-centralités étroitement liées à l'émergence progressive des micro-subjectivités en question. Mais, en même temps, à Bussy cet "éclectisme radical" des formes –pour citer Charles Jencks (Jencks, 1977)– devient plutôt une réaction néo-traditionaliste à la recherche d'une nostalgique "belle intégralité perdue" (Choay, 1973, pp. 17-22).

Déjà au cours des années soixante-dix, bien avant la loi de 1982 citée plus haut, le développement immobilier du Secteur 3 de Marne-la-Vallée apparaît quasiment

⁶ Outre au classique et fondamental Bourdieu (1978), v. a. le plus récent Goux, Maurin, (2012).

⁷ Comme l'on sait, en ce qui concerne l'architecture et ses langages un des premiers théoriciens est Charles Jencks. V. Jencks (1977), Jencks (1989). Plus en général, en ce qui concerne la réflexion sur la postmodernité d'un point de vue philosophique et culturelle, sans vouloir en donner évidemment une bibliographie exhaustive, au-delà du classique Lyotard (1979), voir aussi Harvey (1990) et Jameson (1991).

inexistant. Au début des années quatre-vingt, sur les 120.000 habitants prévus, seuls 6.000 s'y sont installés (Coudroy De Lille, 2012). En ce qui concerne le village de Bussy, à la fin des années quatre-vingt il abrite à peine 900 habitants⁸. Certes, l'histoire de la Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée présente des particularités: dès ses débuts, par rapport à des cas comme celui de Cergy-Pontoise, nous pouvons observer à Marne la volonté de la part de l'Etat de tendre vers un "urbanisme doux", comme le soutient François Tirot, coordinateur depuis 1988 au 1993 du secteur "Val de Bussy"⁹.

De toute manière, ce n'est qu'à partir de la moitié des années quatre-vingt que l'EPAMarne multiplie ses efforts pour débloquer cette situation arrivée désormais à un grave retard, qui affecte par ailleurs aussi les deux autres secteurs, bien que sous d'autres formes.



Fig. 1. Plan masse avec indication des équipements

Le premier projet important accompli dans le Secteur 3 est en 1984-85 la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) du village, mais surtout, à partir du 1986 est lancée la ZAC du Golf. Elle est constituée de 600 logements pavillonnaires construits autour d'un terrain de golf¹⁰. Ce n'est pas un hasard si entre 1986 et 1989 un accord est défini et prévoit la construction d'Euro Disney et des quartiers attenants (inaugurés en 1992) dans le secteur 2 (Berron, 2005). La ville de Bussy devient ainsi une partie d'un système plus complexe et elle brise son isolement: le RER B, dont le prolongement est décidé pour atteindre Euro Disney, rencontrera

⁸ v. «Bussy Saint-Georges. Projets pour la ville» (1991).

⁹ Entretien à François Tirot recueillie par l'auteur le 22 mai 2012.

¹⁰ À la ZAC du golf s'amorcera en continuité, à partir du 1998 –quand deviendra maire Hugues Rondeau– la ZAC de «Génitoy-Nord».

peu avant Bussy, qui sera ainsi dotée d'une station propre (construite entre 1993 et 1996), la reliant directement au centre-ville de Paris.

Ce sur quoi je voudrais me concentrer, c'est précisément la période décisive à cheval entre les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, durant laquelle nous pouvons observer une sorte de faiblesse de la part de l'Etat face aux exigences "particularistes" des administrations locales. Il est cependant vrai que certains choix et postures déjà présents dans les documents préparatoires de l'Etablissement Public ont légitimé et rendu possible la majeure partie des débouchés formels et architecturaux que nous pouvons observer aujourd'hui. En outre l'échec dans la réalisation de certains projets a banalisé, et donc trahi, les choix et les principes fondateurs de caractère territorial.

Les objectifs explicitement déclarés par l'EPAMarne en 1989 étaient¹¹:

- création d'une unité urbaine d'environ 25.000 habitants;
- densité faible et parc logements à dominante d'individuels;
- volonté d'un taux élevé d'emplois diversifiés;
- réalisation d'un "parc d'affaires et d'un parc technologique" à l'Ouest du village (Vallée de la Brosse);
- développement du secteur résidentiel à l'Est du village (sur la partie occidentale du plateau de Brie);
- localisation d'un parc d'activités en bordure de l'autoroute A4.

La définition de ces objectifs avait été précédée par une série d'études préliminaires très détaillées¹²: pour le secteur résidentiel, un projet de maillage orthogonal avait été mis au point, s'inscrivant dans les tracés préexistants, comme les axes du Château de Guermantes et du Génitoy (où aujourd'hui le nouveau "écoquartier" du Sycomore vient d'être réalisé¹³) et les routes départementales CD35, CD406. En outre, en 1985 une consultation d'idées auprès des architectes Castro, Grandveaux et Nunez¹⁴, se préoccupa de mieux préciser le caractère du secteur résidentiel. A ce propos, le concept de "parc urbain" fait son apparition, cohérent avec l'urbanisme "doux" déjà cité, qui trouve dans le paysage et les éléments naturels ses composants constitutifs¹⁵. De la même manière, les documents consultable dans l'archive de l'EPAMarne dédient une grande place au "concept de centre urbain"¹⁶.

Une consultation sur invitation pour un Plan Masse d'Ensemble est ouverte en 1990: Pierre Granveaud, Rob Krier et Richard Rogers seront les architectes consultés. Le schéma général, basé sur une série de tracés régulateurs établis comme matrice commune, contraint nécessairement les différentes propositions, en dépit aussi d'un certain degré de prudence qui émerge de la lecture des documents

¹¹ «Bussy Saint-Georges. Projets pour la ville» (1991).

¹² Le centre de documentation de l'EPAMarne est très riche à ce sujet-là: «Le lotissement, outil de création urbaine. Proposition pour la ville neuve de Bussy-St-Georges» (1983); «Le lotissement, outil de création urbaine. Manuel d'art urbaine» (1984).

¹³ Un quartier dont le projet a débuté en 2007. Voir Contrat Recherche & Développement. Diagnostic Urbain Posé par BNR sur la Commune de Bussy-Saint-Georges. «Écoquartier 'Le Sycomore'» (2009).

¹⁴ Ce dernier déjà auteur du célèbre quartier Picasso à Marne-la-Vallée.

¹⁵ Selon Sylvia Ostrowetsky un des thèmes principaux du projet des villes nouvelles est exactement une "nouvelle alliance entre la ville et la campagne [...], une heureuse rencontre entre histoire sociale et histoire naturelle" (Ostrowetsky, 2004, pp. 25-36).

¹⁶ «Bussy Saint-Georges. Projets pour la ville» (1991).

préliminaires: “ces projets n’ont pas pour but de proposer un modèle urbain figé, mais de permettre, à l’inverse, l’élaboration d’un concept de centre, sélectionnant les grandes constantes d’aménagement, et tenant compte de la dynamique de réalisation”¹⁷. L’objectif serait donc celui de préciser un “concept de centre” et non pas d’en donner une formalisation spatiale. Toutefois, en analysant ces schémas, il apparaît très clairement comment les tracés régulateurs, la densité et les fonctions prospectées constituent déjà en elles-mêmes une sorte d’ “architecture implicite”. Il s’agit par ailleurs d’une caractéristique cohérente avec la mission de l’Etablissement Public: celle d’assurer une forte régie centrale, dans le sillon d’une tradition qui fait des Villes Nouvelles françaises –par rapport au cas des New Towns anglaises, par exemple– un cas tout à fait particulier d’ “urbanisme d’état” (Vadelorge, 2004, pp. 37-54).



Fig.2. Image à l’aquarelle commandée par l’EPA Marne pour représenter « le cœur de la ville ». Au milieu la « Grand’Place » de Manolo Nunez.

¹⁷ *Ibidem.*



Fig. 3. Image à l'aquarelle commandée par l'EPA Marne pour représenter le projet de la Grand'Place Manolo Nunez en construction.

La centralité territoriale à l'échelle régionale se compose, dans le cadre des périmètres de communes déjà existantes qui constituent le premier acte de naissance d'une ville nouvelle, d'une série de centralités mineures, composées justement de secteurs. Dans le Val de Bussy était en effet prévu¹⁸ :

- un parc technologique entre le RER et l'autoroute 4 Metz-Strasbourg;
- un parc d'affaires, au nord-est du RER et du village de Collégien;
- un parc d'activités, au sud de l'"écoquartier" du Sycomore actuel;
- un parc des sports, au nord-est des quartiers résidentiels actuels;

À leur tour, ces centralités mineures n'ont pas pour unique raison d'être une série de choix de localisation à l'échelle régionale ou métropolitaine, avec des hiérarchies précises qui en justifient les fonctions. L'architecture elle-même est appelée à représenter de manière appropriée leur importance. Ceci se constate de manière tout à fait évidente dans les contraintes imposées par l'Etablissement Public aux maîtres d'œuvre, en premier lieu celui de la densité, qui impose une ville compacte, "néo traditionnelle" à certains égards. Mais les tracés régulateurs s'organisent également selon une progression orthogonale, du moins dans la partie centrale qui est dédiée surtout aux services et commerces, avec une abondance de résidences collectives pour respecter une certaine mixité.

Dans les documents de l'EPAMarne nous retrouvons de manière insistante le terme "diversité". L'exigence d'obtempérer aux requêtes des élus locaux rend nécessaire de marquer tout de suite les distances avec certaines idées consolidées dans l'imaginaire collectif: "les grands programmes ont concentré les populations.

¹⁸ v. Présentation des projets élaborés pour le développement du centre urbain de Bussy Saint-Georges, et réflexions sur la centralité, la forme urbaine, les concepts de parc urbain et de parc d'affaires au travers de propositions d'équipes d'architectes (1994).

Ils reconstituent parfois des ghettos. Car toutes les personnes ne décident pas –à priori– d’habiter dans certains quartiers. (...) Les habitants de la ville expriment leurs préférences. La ville évolue”¹⁹. Cette rhétorique de la liberté de choix des modes de vie est illustrée par une métaphore spatiale dans les concepts de polycentrisme: “Bussy Saint-Georges n’est pas en soi un centre urbain mais plusieurs centres. (...) C’est sur ce principe de fédération de centres de quartier que peut se constituer la vie attrayante de la cité. (...) Si l’ensemble est traité avec qualité, cohérence, transitions harmonieuses, on aboutira alors –et dans le détail– à la diversité recherchée”²⁰.



Fig. 4. Un des deux bâtiments symétriques de la grande place aujourd’hui, photo de l’auteur.

¹⁹ «Bussy Saint-Georges. Projets pour la ville» (1991).

²⁰ *Ibidem.*

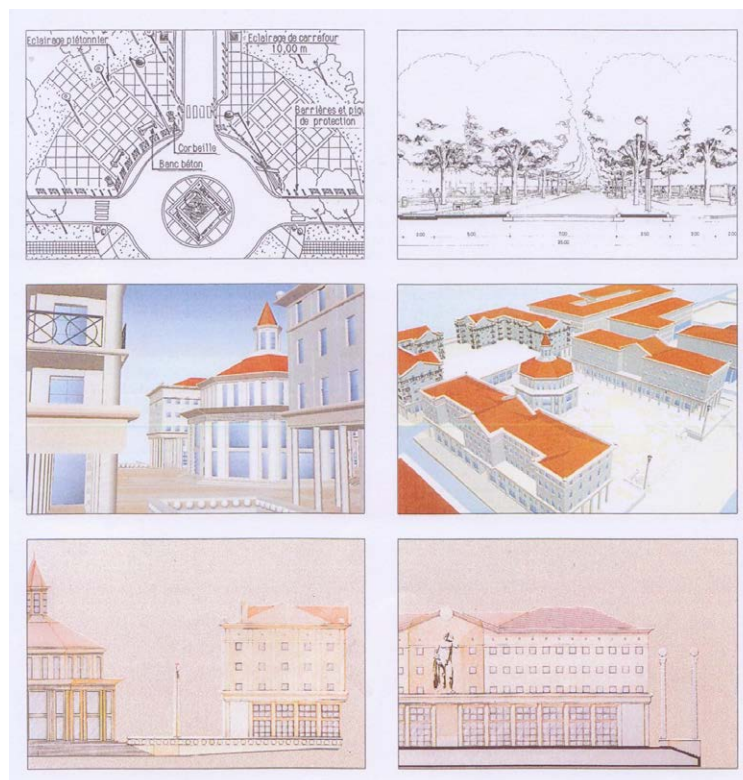


Fig. 5. Projet de Manolo Nunez pour la Grand'Place.

Le concept déjà cité de “cœur de la ville” s’avère décisif. Il s’agit d’une sorte de “centralité articulée”, selon les mots de l’établissement public. Ce “cœur” est placé entre la ville et le parc urbain, au croisement des deux axes principaux, l’un Ouest/Est, “symbolique et prestigieux, l’autre Nord/Sud, fonctionnel, structurant la liaison des quartiers d’habitation du Nord aux quartiers d’activités du Sud²¹”. Les trois éléments qui composent le cœur de la ville sont: la Grand Place, la “Cité” et la Place Sud. Ce quartier, selon les projets initiaux, devait comprendre 3.000 logements, des bureaux, des commerces, des services, des activités et des équipements administratifs, pour l’enseignement culturel, sociaux et sportifs²². La Cité aurait du être un équipement régional multifonctionnel conçu “à partir d’un concept à la fois spectaculaire, symbolique et culturel²³”. La centralité –à l’échelle régionale– de cette importante fonction est explicite: “le projet implanté sur l’eau, entre la ville et le parc, développe une surface qui nécessite un achalandage régional. Il attire les acheteurs dans la ville. Les commerces et les restaurants sont de plain-pied. Des bureaux sont implantés en étages²⁴”.

Les contenus de la brochure produite par l’Etablissement Public démontrent une fois de plus comment certaines rhétoriques néo-traditionalistes ne sont pas

²¹ *Ibidem*

²² *Ibidem*.

²³ *Ibidem*.

²⁴ *Ibidem*.

uniquement le fruit d'une certaine démagogie des élus locaux, mais sont aussi bien présentes déjà au niveau des technocraties d'état, probablement désireuses de complaire leurs interlocuteurs municipaux: "cet ensemble a une architecture contemporaine de qualité. Des activités nouvelles comme l'art dans le commerce et à l'image de la 'palestre' antique, le sport et les soins du corps, accentuent le caractère spectaculaire recherché²⁵". Le même lieu abrite également un centre d'expositions et un centre de congrès, qui confirmeraient "la vocation de communication internationale de Bussy Saint-Georges²⁶".

L'autre élément important du cœur de la ville devrait être la Place Sud, une place conçue pour connecter la Cité, le parc d'activités et les quartiers résidentiels organisés le long de la limite sud du Parc²⁷.

La partie la plus importante et représentative effectivement réalisée est aujourd'hui la Grand Place, construite entre 1991 et 1992 par Bouygues Immobilier sur un projet de Manolo Nuñez. Selon l'EPAMarne, la place devrait être la porte d'entrée pour les visiteurs arrivant de la nouvelle station du RER, mais surtout, elle aurait dû accueillir l'Hôtel de Ville, un grand hôtel, plus une série de commerces, bistrot, kiosques à journaux, ainsi que les arrêts des bus et des taxis. Si ces dernières activités de petit commerce sont effectivement présentes aujourd'hui, il n'en va pas de même pour d'autres fonctions plus importantes, comme le grand hôtel, mais surtout le bâtiment plus institutionnel et représentatif: l'Hôtel de Ville. Celui-ci, au contraire, est encore situé dans le vieux village de Bussy, bien loin de ce qui aurait dû devenir le cœur de la ville. Néanmoins, ce n'est pas cela qui manque vraiment aujourd'hui (outre la monumentale salle de spectacles, prévue au centre de la place, jamais réalisée): le vrai constat qui saute aux yeux en visitant Bussy est l'objectif manqué de réaliser une place, c'est-à-dire un lieu public. Une place qui, comme le soutenait l'EPAMarne, devait être un "lieu de passage à la fois organisé et spontané, (...) lieu où l'on diffuse l'information, (...) lieu où l'on produit de la culture. Celle de la ville. (...) un endroit privilégié de la communication urbaine²⁸". En parcourant cet espace public, on a plutôt l'impression – et il s'agit dans ce cas-là d'un problème de qualité architecturale – d'être à l'intérieur d'une scène théâtrale. Une architecture tellement formaliste qui peut être plutôt considérée un "simulacre d'architecture".

Pour comprendre l'échec partiel, surtout d'un point de vue territorial – c'est à dire en ce qui concerne la création d'une série de centralités réellement importantes à l'échelle régionale – il convient maintenant de se pencher sur le rôle qu'ont joué les élus locaux. Ce n'est pas un hasard si la Grand Place est conçue à la fin des années quatre-vingt et réalisée au début des années quatre-vingt-dix, à cheval de la fin du mandat du maire Daniel Doussot²⁹, et que l'intention déclarée par l'EPAMarne, non sans une certaine rhétorique, est celle de maintenir un lien solide avec les autorités locales: "la volonté est de réaliser la ville avec les élus de Bussy-Saint-Georges et de leur soumettre dans le détail les propositions. Pour chaque détail, à chaque moment. Pour le parti général comme pour les principes fédérateurs. La ville est en effet un débat politique, formel, un débat général³⁰".

²⁵ *Ibidem.*

²⁶ *Ibidem.*

²⁷ «Bussy Saint-Georges, une ville en devenir» (1996).

²⁸ *Ibidem.*

²⁹ Les maires de Bussy Saint-Georges sont, durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix: Daniel Doussot (1983-1989); Dominique Blondel (1989-1993); Bernard Ménager (1994-1998); Hugues Rondeau (1998-). Ce dernier, vu la longue durée de son mandat, a eu sans doute un rôle décisif pour l'image actuelle de Bussy.

³⁰ «Bussy Saint-Georges. Projets pour la ville» (1991).



Fig. 6. Vue vers la place Sud, aujourd'hui, photo de l'auteur.



Fig. 7. Les quartier pavillonnaires aujourd'hui, photo de l'auteur.

Doussot est un maire particulièrement entreprenant, qui incarne une série de changements politiques désormais consolidés depuis la fin des années quatre-vingt, lorsque l'administration vire à droite et que se précise encore davantage le caractère "exclusif" et pavillonnaire du développement immobilier du Val de Bussy. D'après plusieurs témoignages³¹, nous savons que Doussot effectua ces années-là au moins un voyage aux Etats-Unis, où il resta admiratif devant les réalisations de l'ainsi-nommé "New Urbanism", le célèbre mouvement qui se développa vers la fin des années soixante-dix sur une posture ouvertement polémique avec l'urbanisme moderne³². Le rejet du "style moderne", présenté sous une image banalisée et simpliste, forme une partie intégrante et un outil décisif de la plus ample et complexe polémique contre l'ingérence de l'Etat. Les différences entre les deux contextes géographiques, la France et les Etats-Unis, sont bien évidemment considérables. Mais il est intéressant de noter que l'équation "architecture moderne" = "logements sociaux" = "ingérence de l'état est la même"³³.

La revendication du droit à un urbanisme "à mesure humaine", évidemment opposée à l'urbanisme d'état, s'appuie nécessairement sur une revalorisation des langages locaux et des formes urbaines traditionnelles (compactes et denses). La polémique des *new urbanists* contre l'architecture moderne constitue aux Etats-Unis le corollaire de l'opposition séculaire entre l'Amérique profonde et les élites urbaines. Dans le cas français, ces positions sont plus nuancées mais, de fait, de la même nature. La rhétorique des racines et du droit d'habiter dans la verdure se transforme immédiatement dans une campagne démagogique des élus locaux contre l'idée même du projet de l'Etat tel qu'il avait été réalisé entretemps dans d'autres villes nouvelles en Île-de-France. Le rejet de la Ville Nouvelle est le rejet du Moderne lui-même en tant que projet social³⁴. Instrumentaliser son architecture (par sa banalisation et sa simplification à des fins démagogiques) peut constituer un énorme pouvoir persuasif: le pouvoir séducteur de l'image. Tel est en effet le type d'architecture qui caractérise par exemple la Grand Place, comme on disait une architecture de façades et justement réduite à une image.

Plus encore: c'est l'idée même des nouvelles centralités portée par l'Etat qui se retourne contre les Etablissements Publics. Ce ne sont pas tant les plus amples pouvoirs conférés aux administrations locales par la Loi Rocard, certes importante, mais plutôt un nouveau climat culturel et politique qui permet aux maires de se placer eux-mêmes "au centre", en tant que sujets les plus attitrés pour représenter "la nouvelle centralité" des territoires. Bussy est dans ce sens un cas limite et emblématique. Les maires ne voient pas cette nouvelle centralité comme faisant partie d'un plan cohérent au niveau régional, apte à décongestionner l'aire urbaine de Paris. Bien au contraire: dans l'optique des élus locaux elle est instrumentalisée pour aboutir à une sorte de pulvérisation en plusieurs micro-centralités locales. Des centralités qui ne seront plus inscrites dans un système cohérent à une échelle différente, mais plutôt conçues comme une sorte de monades. Nous pouvons presque parler de "centralisme local". Le maire actuel, Hugues Rondeau, se définit ainsi un "maire bâtisseur": dans diverses occasions il a explicitement revendiqué, comme l'avaient fait par ailleurs ses prédécesseurs, son refus qu'à Bussy-Saint-

³¹ Entretien à François Tirot recueillie par l'auteur le 22 mai 2012.

³² Pour un cadre général du New Urbanism, v. Calthorpe, W. (2001), Brooke (1995) et Dutton (2001).

³³ Une typique polémique qui s'est développée durant les années quatre-vingt. Pour une analyse très ponctuelle de ce phénomène, v. Pommer (1980) et Pommer (1989).

³⁴ L'urbanisme est évidemment une clé interprétative utile à investiguer ce thème, en particulier en ce qui concerne l'instrumentalisation du "localisme". Voir à ce sujet là, Brossaud (2004).

Georges soit réalisée une ville nouvelle selon l'image consolidée depuis des décennies, c'est-à-dire un type de ville à forte présence de logements sociaux.

Une enquête dans la presse locale et les documents officiels de la municipalité³⁵ permet d'isoler des thèmes récurrents dans les discours des élus locaux, dont il va de soi que Rondeau représente un cas emblématique, compte tenu entre autres de la durée de son mandat - il est maire depuis 1998, sans interruption. Déconstruire et analyser ces rhétoriques imbues d'accents populistes met en lumière l'instrumentalisation de l'architecture et du projet urbain :

- l'insistance sur la liberté de choix, donc sur l'individu: il existe différentes formes architecturales pour différents modes de vie ;
- la rhétorique de la vie dans la nature, donc la basse densité et les espaces verts pour le loisir.
- En conséquence directe de ces deux premiers aspects, deux rhétoriques négatives sont nécessaires pour déterminer une cible:
- une rhétorique anti-urbaine;
- une rhétorique contre la politique des ZUP et des grands ensembles, donc la polémique populiste typique contre la modernité et son symbole principal, à savoir l'architecture moderne et plus précisément les logements sociaux.

Pour résumer, pour élaborer une stratégie communicative simpliste mais efficace d'acabit manifestement populiste, avant toute chose il faut identifier un ennemi: dans notre cas, il s'agit de l'Etat central, qui par le biais de ses élites technocratiques, est porteur d'une série de projets au niveau urbain. De l'autre côté se trouve par contre un peuple, dont la nature unifiée et interclasses est déduite apodictiquement (Bobbio, Matteucci, Pasquino, 1990, pp. 735-740)³⁶: il s'agit, en effet, d'un peuple fictif, dont la construction rhétorique est finalisée à l'identifier comme le seul dépositaire d'aspirations et souhaits légitimes. Ce à quoi le maire fait référence par le terme "gens" pourrait être mieux précisé d'un point de vue sociologique par la notion déjà citée de "classe moyenne". Cependant –il nous faut le souligner– étant donné que nous nous trouvons dans le cadre d'une construction rhétorique, cette classe moyenne fait l'objet d'un processus typique de «surinvestissement» symbolique (Goux, Maurin, 2012, p. 12). Elle est donc victime d'une déformation caricaturale.

La figure de la caricature est une notion centrale, qui nous permet d'établir un lien à mon sens très étroit entre l'image sociale et l'image esthétique. Car c'est bien d'images –d'images "fortes" fonctionnelles d'une rhétorique séductrice– dont nous parlons. Par images caricaturales, il faut entendre des images simplifiées et médiatisées, autrement dit des icônes. Il y a un mot pour définir cette méthode descriptive et interprétative de la "matérialité" du territoire habité, utilisé surtout par les historiens de l'art: "iconographie". Là je voudrais m'appuyer sur la différence entre iconologie et iconographie établie par Erwin Panowsky: "l'iconographie n'élabore pas des interprétations. Elle cueille et classifie des données, sans considérer la genèse ou le sens de ces données (...). Je propose donc de ressusciter l'ancien mot d'iconologie (...). De même que le suffixe 'graphia' désigne une approche d'ordre

³⁵ Presse locale dans la Bibliothèque Municipale Bussy-Saint-Georges et centre de documentation de la Mairie de Bussy-Saint-Georges.

³⁶ En ce qui concerne la notion de populisme, objet d'une bibliographie évidemment trop vaste pour être ici illustrée, on donne les références à notre avis fondamentales, consacrées surtout au développement de ce phénomène politique pendant les années récentes: Bobbio, Matteucci, Pasquino (1990); Laclau (2005); Taguieff, (2002).

descriptive, de même le suffixe 'logia' désigne une approche d'ordre interprétative" (Panofsky, 1967, p. 22).

La réduction de l'architecture et de la forme urbaine à une icône est à la fois le moyen et la fin d'un projet politique –peu importe qu'il soit poursuivi de manière consciente ou non– qui a pour résultat une réduction analogue de la société à des images iconiques facilement communicables. Evidemment, le procédé inverse est aussi valable: l'architecture et les formes urbaines banalisées, justifiées sur la base de rhétoriques sociales tellement appauvries, contribuent à leur tour à renforcer et mettre en acte, à travers leur pouvoir imaginatif, cette même idée de société. Il s'agit en somme d'un procédé biunivoque, dans lequel la représentation architecturale n'est pas le résultat formel déterministe d'une société, mais joue un rôle actif dans la construction de cette société, ou plus exactement de cette "image de société" (Laclau, 2008, p. 150).

Il est désormais clair que lorsque je parle de "réduction" à des images iconiques ou caricaturales, je parle d'appauvrissement. Une architecture et, surtout, un urbanisme aussi appauvri perdent la majeure partie de leur sens: j'ai souligné plus haut comment, bien qu'avec d'autres prémisses et d'autres objectifs, ce risque était déjà implicite dans la consultation sur invitation convoquée par l'EPAMarne en 1991.

La société, dans le sens d'un corps vivant et en mutation constante, supporte mal ce raidissement. Bien que l'on tente de la représenter comme étant unifiée et cohésive à travers des images architecturales banalisées, elle échappe aux simplifications, même dans des contextes socialement homogènes. Une fois de plus –Bussy en est un cas emblématique, certainement pas le seul– une architecture sans complexité, réduite à un fond bidimensionnel, peut toutefois s'avérer utile, au niveau communicatif-rhétorique, pour "symboliser" un certain degré "tolérable" de complexité: début 2012, à Bussy-Saint-Georges a été inauguré un monastère bouddhiste taiwanais, à l'intérieur de "l'Esplanade des religions"³⁷, sur le prolongement du parc du Génitoy. Il s'agit d'une aire urbaine entièrement consacrée aux équipements religieux³⁸. Elle devra abriter d'ici fin 2013 une pagode laotienne, une synagogue, une mosquée, une église évangélique chinoise et un centre culturel arménien (Sauvaget, 2012, pp. 31-32).

De manière cohérente avec le ton nostalgique qui caractérise Bussy, le premier souci du maire Hugues Rondeau est celui d'éviter des langages architecturaux "désorientants" et trop audacieux: "Je pense que c'était une erreur de reproduire un pastiche dans notre univers culturel local. Nous ne voulions pas désorienter les riverains"³⁹. Nous avons déjà vu comment dans le cas étudié la recherche de nouvelles centralités à l'échelle régionale a été déclinée selon des logiques auto-référentielles liées aux rhétoriques du localisme. Une centralité ainsi comprise devient, en bref, un synonyme de communauté, une communauté qui, par contre, est inévitablement plus complexe. Comme l'a déjà fait ressortir une partie importante de la littérature sociologique (Bourdieu, 1978, pp. 2-22), voilà alors que cette unité fictive est décomposée en des sous-communautés, indépendantes les unes des autres, et simplement juxtaposées.

³⁷ http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/06/22/le-plus-grand-temple-bouddhiste-d-europe-ouvre-a-bussy-saint-georges_1723114_3224.html.

³⁸ Les terrains, qui étaient avant des terres agricoles, ont été cédés par l'Epamarne à des conditions très avantageuses.

³⁹ http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/06/22/le-plus-grand-temple-bouddhiste-d-europe-ouvre-a-bussy-saint-georges_1723114_3224.html.

Au niveau urbain, tout cela se traduit par une multiplication de micro-centralités, dont l'architecture réduite à icône devient un outil capital à haut potentiel de séduction. Par ailleurs, le thème identitaire du communautarisme religieux est un champ d'application parfait pour tout cela. Il faut en même temps remarquer que l'église catholique, bâtie en 1999, est située dans le centre ville, donc bien à l'extérieur de "l'Esplanade des religions": s'inscrire dans un tel espace aurait été reconnaître qu'elle n'était plus qu'une religion parmi les autres. De toute façon, la logique de "l'Esplanade des religions" est en ce sens pleinement populiste: en se couvrant d'instances démocratiques –liées dans ce cas à la liberté de chacun de professer son culte dans un bâtiment approprié– elle finit par cristalliser ces identités, selon un processus "d'icônisation" suite auquel il devient difficile d'imaginer un échange inter-religieux qui soit bénéfique. La multiplication et la pulvérisation des micro-centralités est la métaphore spatiale d'un projet qui a abdiqué de sa fonction universelle, en s'adressant justement à des communautés particulières composées à leur tour de sous-communautés. Il s'agit tout simplement d'une proximité symbolique, où le symbole –dans ce cas énormément renforcé par le rôle public et le pouvoir communicatif de l'architecture– contribue au contraire à cristalliser les identités.

Comme le dit Paul Chemetov, en parlant du rôle hégémonique des avant-gardes dans la construction de ce qu'on appelle "le modernisme architectural" dans la première moitié du XX^e siècle, "l'architecture et la politique moderne ont un même sujet: le grand nombre. Leur attirance réciproque a cette même matrice. Le suffrage universel va de pair avec les logements pour tous, l'école pour tous et la santé aussi, matérielle ou morale, par le sport et la culture. (...) La condition publique de l'architecture est établie. Elle a pour projet la transformation comme la représentation du monde matériel bâti, et par cela même des usages, des pratiques et des représentations de la société des hommes. (...) L'image n'est pas un projet mais un objet parmi d'autres" (Chemetov, 2102). L'aspect décisif, si bien marqué par Chemetov, se situe précisément dans la différence entre les deux notions de représentation et d'image: le vrai projet produit des représentations et non pas des images, simples objets parmi les objets.

L'urbanisme réduit à l'architecture –et, qui plus est, en une version appauvrie car purement formelle– est dans ces cas-là une métaphore spatiale évidente de grands changements politiques. En définitive, le "centralisme du local" de Bussy-Saint-Georges est le résultat d'une dérive populiste qui a trouvé dans "l'esthétique" un formidable outil. C'est la célèbre suprématie du visible au détriment du lisible d'Ivan Illich⁴⁰, ou dans un contexte plus strictement politique, de l'"œil" sur la "parole": "le paradoxe d'insister sur le facteur esthétique de l'opinion publique aux dépens du facteur cognitif et politico-participatif –sur l'œil plutôt que sur la voix– c'est de ne pas tenir compte du fait que les images sont la source d'un type de jugement qui évalue des goûts plutôt que des faits politiques, et qui est donc irrémédiablement subjectif et politiquement inepte" (Urbinati, 2012). Si les espaces urbains se montrent figés par des images trop rigides –en tant que banales– "le politique" ne peut pas arriver à le transformer. Parce que, comme l'avance Jacques Rancière, la politique "consiste à re-figurer l'espace, ce qu'il y a à y faire, à y voir, à y nommer. Elle est le litige institué sur le partage du sensible (...)" (Rancière, 2009, p. 242).

Dans notre cas, c'est justement la rhétorique démagogique du goût moyen, instrumentalisé et banalisé –le "nous ne voulions pas désorienter les riverains" du maire Hugues Rondeau– qui trahit de façon éclatante les objectifs d'une plus grande

⁴⁰ V. Cayley (1994). Sur le pouvoir de l'image dans notre société et l'appauvrissement par rapport aux langages abstraits, voir encore Sartori (2011).

participation démocratique sur lesquels reposait la décentralisation territoriale. Bussy-Saint Georges, même s'il est une petite réalité périphérique et méconnue, peut bien représenter un cas emblématique: il s'agit d'un "modèle", selon la définition du terme de Françoise Choay, c'est-à-dire un objet qui a un remarquable caractère de "reproduction" (Choay, 1973, p. 12). Sans vouloir trop élargir notre regard, on peut se limiter à l'Île-de-France: soit qu'on considère les années soixante-dix et le projet des Villes Nouvelles, soit qu'on observe la plus récente –et surtout plus médiatique– opération du Grand Paris lancé sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, Bussy-Saint Georges nous parle d'un thème beaucoup plus vaste: la tension existante entre centre et périphérie dans des réalités urbaines où la participation démocratique est devenue essentielle et donc le rôle du projet peut devenir parfois contradictoire. Un projet qui a besoin d'être communiqué et perçu et qui trouve par conséquent dans l'esthétique son outil décisif. Mais c'est à ce moment que se cache un danger: l'efficace pouvoir de séduction de formes urbaines rassurantes et nostalgiques ne peut qu'exacerber la tendance des communautés locales de chercher leur "centre" en elles-mêmes, dans une recherche obsessionnelle de racines imaginaires aussi vaine que dangereuse.

Bibliographie

- "Villes Nouvelles de France. 1968-1998", dans *Urbanisme*, supplément de Juillet-Aout 1998, n° 301.
- Construire la ville. L'urbanisme en Seine-et-Marne au XXe siècle* - Archives départementales de Seine-et-Marne, coll. «Mémoire et Documents», 2007 ;
- ANTOINE, J. P.; BABOULET, L.; BUBLEX, A.; CHABARD, P.; DUPIN, G.; MOREL-JOURNEL, G. & DE SMET, C. (2009): *Territoire des signes: La leçon de Marne-la-Vallée*. Observatoire de la condition suburbaine, École d'architecture de Marne-la-Vallée.
- BELMESSOUS, H. (2009): *Le Nouveau Bonheur Français ou le monde selon Disney*, L'Atalante, Paris.
- BERRON, J. (2005): *De l'agglomération à l'aire urbaine. Vers un ensemble métropolitain polycentrique et intégré, le cas du Val d'Europ.*, Mémoire de Maîtrise, Urbanisme, Université Paris 8 (IFU) (dir. J. Y. Chapuis).
- BIANCHETTI, C. (2011): *Il Novecento è davvero finito ?*. Donzelli, Torino.
- BOBBIO, N.; MATTEUCCI, N. & PASQUINO, G. (1990): *Dizionario di Politica*. Tea, Bologna, pp. 735-740.
- BOURDIEU, P. (1978): "Classement, déclassement, reclassement", dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 24 (nov. 1978), pp. 2-22.
- BROOKE, S. (1995): *Seaside*. Pelican Publishing Company, Gretna.
- BROSSAUD, C. (2004): "Le Vaudreuil (Val de Reuil) contre l'État ou l'itinéraire revisité du localisme revisité", en *Espaces et sociétés. Les villes nouvelles, 30 ans après*, 119, n. 4/2004, pp. 55-72.
- CAYLEY, D. (1994): *Conversazioni con Ivan Illich*, Elèuthera, Milano (1992): *Ivan Illich in Conversation*. Anansi Press, Toronto).
- CHEMETOV, P. (2012): "L'architecture du grand nombre et la politique moderne", dans *Architecture et Politique*, Paris, 1-2 juin 2012. Colloque international organisé par la Société Française des Architectes en partenariat avec le CNRS.

- CHOAY, F. (1973): *L'urbanisme. Utopies et réalités*. Seuil, Paris.
- COUDROY DE LILLE, L. (2012): "L'invention du Val de Bussy", en PICON, A. y ORILLARD, C. *De la ville nouvelle à la ville durable. Marne-la-Vallée, Parenthèses*, Paris, pp. 127-142.
- CALTHORPE, P. & WILLIAM, F. (2001): *The Regional City: Planning for the End of Sprawl*. Island Press, Washington, DC.
- DAGNAU, M. (1978): *Le mythe de la qualité de la vie et la politique urbaine en France. Enquête sur l'idéologie urbaine et de l'élite technocratique et politique (1945-1975)*. Mouton, Paris.
- DUTTON, J. A. (2001): *New American Urbanism: Re-forming the Suburban Metropolis*. Skira, Milano.
- FREY, J. P. (2004): "Henri Prost (1874-1959), parcours d'un urbaniste discret (Rabat, Paris, Istanbul...)", en *Urbanisme*, n° 336 (*Utopie(s)*), p. 11.
- GOUX, D. & MAURIN, E. (2012): *Les nouvelles classes moyennes*, Seuil, Paris.
- HARVEY, D. (1990): *The Condition of Postmodernity: An Enquiry into the Origins of Cultural Change*. Blackwell, Oxford.
- JAMESON, F. (1991): *Postmodernism, or, The Cultural Logico f Late Capitalism*. Duke University Press.
- JENCKS, C. (1977): *The Language of Post Modern Architecture*. New York.
- JENCKS, C. (1989): *What is Postmodernism?* Academy, London.
- LACLAU, E. (2005): *On Populist Reason*. Verso, London.
- LYOTARD, J. F. (1979): *La condition postmoderne*. Paris.
- OFFNER, J. M. (2007): "Le Grand Paris" dans *La documentation française*, n° 942, décembre 2007.
- OSTROWETSKY, Sylvia (2004): "Les villes nouvelles françaises: Paris et apories. Esquisse d'une problématique" en *Espaces et sociétés. Les villes nouvelles, 30 ans après*, n° 119, (4/2004), pp. 25-36.
- PANERAI, P. (2008): *Paris métropole: Formes et échelles du Grand-Paris*. Editions de La Villette.
- PANOFSKY, E. (1967): *Essais d'Iconologie*. Gallimard, Paris.
- POMMER, R. (1980): "Some Architectural Ideologies after the Fall" en *Art Journal*, vol. 40, n. 1/2, pp. 353-361.
- POMMER, R. (1989): "Architecture and the Collective Consumer", en *Assemblage*, n° 8, pp. 124-131.
- RANCIÈRE, J. (2009): "Au bord du politique", en *Moments politiques: interventions 1977-2009*. La Fabrique, Paris.
- SARTORI, G. (2011): *Homo Videns, Televisione e post-pensiero*. Laterza, Roma-Bari.
- SAUVAGET, B. (2012): "Bussy de tous les saints", en *Libération*, 20 novembre, pp. 30-31.
- SECCHI, B. (2000): *Prima lezione di urbanistica*. Laterza, Roma-Bari.
- SUBRA, P. (2009): *Le Grand Paris*. Armand Colin, coll. 25 questions décisives, Paris.

- TAGUIEFF, P. A. (2002): *L'illusion populiste*. Berg International, Paris.
- URBINATI, N. (2012): "Quando l'audience modifica i partiti", en *La Repubblica*, 14 aout 2012.
- VADELORGE, L. (2004): "Généalogie d'un mythe: les établissements publics d'aménagement des villes nouvelles", dans *Espaces et sociétés. Les villes nouvelles, 30 ans après*, n° 119, (4/2004), pp. 37-54.
- VITE, P. (2002): *Le pôle urbain Val d'Europe-Disneyland-Paris dans l'aménagement de l'est francilien*. Conseil économique et social d'Île-de-France, Paris.

Centre de Documentation EPAMARNE

- Le lotissement, outil de création urbaine. Proposition pour la ville neuve de Bussy-Saint-Georges*. Centre de documentation EPAMarne, 1983.
- Le lotissement, outil de création urbaine. Manuel d'art urbain*. Centre de documentation EPAMarne, 1984.
- Nouvelle limite communale de Bussy-Saint-Georges. Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 15 octobre 1985 portant création d'une commune unique dans le périmètre d'urbanisation de l'agglomération nouvelle créée par le décret du 4 avril 1985*. Préfecture de Seine et Marne, Centre de documentation EPAMarne, 1985.
- Bussy Saint-Georges. Projets pour la ville*. Centre de documentation EPAMarne, 1991, par aimable prêt de François Tiroit.
- Présentation des projets élaborés pour le développement du centre urbain de Bussy Saint-Georges, et réflexions sur la centralité, la forme urbaine, les concepts de parc urbain et de parc d'affaires au travers de propositions d'équipes d'architectes*. Centre de documentation EPAMarne, 1994.
- Bussy Saint-Georges, une ville en devenir*. Centre de documentation EPAMarne, 1996.
- Contrat Recherche & Développement. DIAGNOSTIC URBAIN POSÉ PAR BNR SUR LA COMMUNE DE BUSSY-SAINT-GEORGES. *Écoquartier "Le Sycamore"*, Centre de documentation EPAMarne, 2009.